

LA NEWSLETTER DU RELAIS PETITE ENFANCE

N°11

**Janvier 2025 à
Mars 2025 inclus**



01

Nous contacter

Comment joindre le Relais
Petite Enfance

02

Bon à savoir

Des news sur la profession
d'assistant maternel

03

Temps forts

Formations, webinaire, réunion
d'information

04

Temps collectifs

Programme de janvier à mars

NOUS CONTACTER

Par mail : rpe@ccpom.fr

Permanences téléphoniques et accueil



Amnéville :
03.87.71.40.94

Lundi 8h30-12h / 13h-16h30
Mardi 13h-16h30
Mercredi 8h30 - 12h (exclusivement sur RDV) / 13h-16h30
Vendredi 8h30-12h / 13h-16h30

Adresse : rue Pasteur, dans les locaux du multi accueil la Forêt enchantée

Ste Marie aux Chênes :
03.87.61.23.62

Lundi 8h30-12h / 13h-16h30
Mardi 8h30-12h
13h - 16h30 (exclusivement sur RDV)
Mercredi 13h-16h30
Vendredi 8h30-12h / 13h-16h30

Adresse : 2B place François Mitterrand, dans les locaux de la Maison des Services Publics (Près de la Mairie)

Téléphone portable :
06.56.88.83.13

Le relais est fermé au public tous les jeudis ainsi que le 1er mardi de chaque mois.
Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des nécessités du service.

BON A SAVOIR



L' ANTENNE DE SAINTE MARIE AUX CHENES

Depuis le 1er septembre 2024, le Relais Petite Enfance, antenne de Sainte Marie aux Chênes vous accueille dans ses nouveaux locaux situés au sein de de la Maison des Services Publics, 2B place François Mitterrand , près de la Mairie de Sainte Marie aux Chênes.

Horaires : se référer à la page 3 de cette newsletter.



LES NOUVEAUTÉS DE 2025

Comme souvent en début d'année les minimums légaux et / ou les indemnités d'entretiens évoluent. A compter de mi janvier, n'hésitez pas à vous rapprocher du RPE afin de connaître les nouveaux montants.

L'AVENANT AU CONTRAT ...A savoir

L'avenant au contrat de travail fait partie de la vie de vos contrats en tant qu'assistant maternel. A savoir :

- Il peut être proposé par l'assistant maternel ou par le parent employeur
- Un temps de réflexion doit être laissé à l'autre partie
- Il peut être accepté ou refusé :

----- si il est refusé c'est le contrat initial ou dernier avenant qui continue de s'appliquer ou c'est la partie à l'initiative du changement qui doit mettre fin au contrat

-----si il est accepté :

- Si la mensualisation est sur 46 semaines ou moins, calculer une régularisation de salaire est nécessaire, cependant aucun versement financier ne sera à effectuer à ce moment (la régularisation finale aura lieu en fin de contrat)
- Il doit être fait en 2 exemplaires originaux et signé par les 2 parties
- Il ne doit pas être envoyé, chaque partie conserve son exemplaire
- Des modèles sont disponibles en annexe de la CCN, sur Pajemploi ou auprès du RPE

Le RPE vous accompagne dans vos démarches, n'hésitez pas à le contacter.



FORMATIONS A VENIR

POURQUOI SUIVRE UNE FORMATION?

Approfondir ses connaissances sur le jeune enfant, les pédagogies et les modes de prise en charge du jeune enfant

S'interroger sur ses pratiques et les remettre en question

S'inscrire dans un parcours de professionnalisation, conformément à la demande du département dans le cadre du suivi de l'agrément d'assistant maternel

Pour vous permettre de venir en formation au plus près de chez vous, le Relais Petite Enfance organise des formations continues:

1- Avec l'organisme de formation MEWO : une session de formation sur le thème

"Parler avec un mot et un signe - niveau 1"



Cette formation, d'une durée de 21 heures (3jours) aura lieu :

Lundis 10, 17 et 24 mars 2025

Maison des Services Publics à Sainte Marie aux Chênes

de 9h à 17h (1h de pause déjeuner - les horaires pourront varier légèrement en fonction du formateur)

Les objectifs :

Découvrir la communication gestuelle associée à la parole

Comment la pratiquer ?

Comment l'adapter dans son quotidien ?

Echanger avec des collègues et un formateur expert

Vous trouverez les points clés de cette formation en suivant ce lien : :

<https://www.iperia.eu/module/assistant-maternel/parler-avec-un-mot-et-un-signe-niveau-1/>

Formation organisée en partenariat avec le Conseil Départemental, à l'issue de la formation une attestation de participation vous sera transmise.



2-Avec l'organisme de formation GRETA : une session de formation sur le thème

« Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser »

Cette formation, d'une durée de 14 heures (2jours) aura lieu :

Vendredi 16 et lundi 19 mai 2025

Cap Orne, rue André - Marie Ampère, 57360 AMNEVILLE

de 9h à 17h (1h de pause déjeuner - les horaires pourront varier légèrement en fonction du formateur)



Les objectifs :

Développer sa posture professionnelle.

Être proactif dans la relation avec l'employeur.

Adapter sa communication et son organisation.

Echanger avec des collègues et un formateur expert.

Vous trouverez les points clés de cette formation en suivant ce lien :

<https://www.iperia.eu/module/assistant-maternel/creer-et-entretenir-de-bonnes-relations-professionnelles-communiquer-et-s-organiser/>

A l'issue de cette formation une attestation de participation vous sera transmise.



Une Formation m'intéresse : COMMENT FAIRE ?

Conditions :

- Justifier d'un agrément en cours de validité
- Avoir au moins un particulier employeur sur la durée de la formation
- Avoir encore suffisamment d'heures à utiliser sur votre compteur annuel dédié (pour rappel vous avez droit à 58 heures de formation par an)
- Vos employeurs doivent être informés que vous suivez une formation. L'un d'eux doit être désigné, ou se porter volontaire, pour être votre "employeur porteur"

Et question rémunération ?

Si les jours de formation tombent sur des jours où vous êtes censé accueillir les enfants, vos heures vous sont rémunérées (au taux horaire de l'employeur porteur) par IPERIA à la suite de la formation. Les heures de travail non réalisées sur les jours de formation sont à déduire du salaire à la fin du mois par tous les employeurs (selon la méthode prévue dans la convention collective)

Si les jours tombent sur des jours non travaillés, vous percevez une indemnité de 4.75€ par heure de formation (montant 2024- pas encore connu pour 2025). Cette allocation est versée par IPERIA à la suite de la formation. Vous percevez également un remboursement des frais kilométriques et de repas.

Si vous êtes intéressé, disponible aux dates mentionnées (merci d'échanger avec vos employeurs AVANT toute inscription afin d'éviter les désistements), inscrivez-vous auprès du RPE:

03.87.71.40.94/03.87.61.23.62/06.56.88.83.13/ rpe@ccpom.fr



LES TEMPS FORTS

Conscientes qu'il n'est pas toujours facile de se former en présentiel, nous vous proposons, en collaboration avec d'autres RPE de Moselle, une visio:

A la découverte d'Eve & Léo

Jeudi 13 février 2025 à 19h45



Au programme :

- Présentation de la plateforme de formation à distance Eve et Léo
- Quels sont les plus de cette plateforme ?
- Découverte des webinaires et formations qui peuvent vous être proposées GRATUITEMENT
- Modalités d'accès
- Temps d'échanges

A savoir :

- Réunion animée par l'organisme Eve et Léo. Suite à votre inscription auprès du RPE, un lien de connexion vous sera transmis
- Durée : Environ 1 heure

-Visio à destination des assistants maternels et des professionnels de structures d'accueil du jeune enfant
-Nombre de places limité/ inscription obligatoire/ fin des inscriptions lorsque le nombre de participants maximum sera atteint ou le 31 janvier 2025.

-INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL AU 03.87.71.40.94/03.87.61.23.62 OU AU 06.56.88.83.13 /
RPE@CCPOM.FR

Réunion d'information:

Semaine de la Petite Enfance : Encore ! Jouer à l'infini

LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

Mardi 18 mars 2025 à 19h30
A la salle Jean BURGER à ROMBAS

Au programme :

- Le jeu quand, comment, pourquoi le répéter?
- Les différentes sortes de jeux ?
- Comment se positionne l'adulte lors des temps de jeux ?
- Comment choisir les jeux proposés ?
- Temps d'échanges



A savoir :

- Réunion animée par Sophie Hanesse, éducatrice "Petit à petit, l'enfant s'épanouit"
- Durée : Environ 1 heure 30
- Réunion organisée en partenariat avec le Conseil Départemental, à l'issue de la réunion une attestation de présence vous sera transmise.



-Réunion à destination des assistants maternels, des parents, futurs parents et des professionnels de structures d'accueil du jeune enfant

-Nombre de places limité/ inscription obligatoire/ fin des inscriptions lorsque le nombre de participants maximum sera atteint

Adresse : rue Alexandrine, 57120 ROMBAS

-INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL AU 03.87.71.40.94/03.87.61.23.62 OU AU 06.56.88.83.13 / RPE@CCPOM.FR



TEMPS COLLECTIFS

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX TEMPS COLLECTIFS :

- Inscriptions PAR TÉLÉPHONE EXCLUSIVEMENT aux horaires de permanence du RPE : 03.87.71.40.94 ou 03.87.61.23.62.
- INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES et RESPECT DES HORAIRES
- Nombre de places limité
- Choix d'un temps collectif par mois pour lequel vous serez sur la liste principale. Vous serez sur la liste complémentaire pour vos autres choix
- Prévenir le RPE en cas de désistement ou en cas de changement du nombre d'enfants inscrits

JANVIER 2025

- Lundi 6 janvier à 9h30 : Epiphanie à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur
- Mercredi 8 janvier à 9h30 : Epiphanie à **SAINTE MARIE AUX CHÊNES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, 2B place François Mitterrand (près de la mairie)
- Mardi 14 janvier à 9h30 : Baby Yoga à **AMNEVILLE**, Médiathèque Jean Morette, 44 bis rue Clemenceau
- Vendredi 17 janvier à 9h30 : Jeux libres à **SAINTE MARIE AUX CHÊNES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, 2B place François Mitterrand (près de la mairie)
- Mardi 21 janvier à 9h15 : Eveil musical à **PIERREVILLERS**, salle Polyvalente, rue des vignes
- Mercredi 22 janvier à 9h30 : Pâte à modeler à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur
- Jeudi 23 janvier à 9h30 : Eveil corporel à **MOYEUVRE GRANDE**, Centre Social et Culturel l'Escale 3 place Leclerc (Froidcul)
- Mardi 28 janvier à 9h30 : Playmais à **ROMBAS**, Médiathèque, 2 A Grand Rue
- Vendredi 31 janvier à 9h30 : Spectacle musical à **MONTOIS LA MONTAGNE**, MJC Paul Verlaine, 9 rue du G.de Gaulle

FÉVRIER 2025

- Jeudi 6 février à 9h30 : Histoires olfactives à **MARANGE SILVANGE**, Multi Accueil la Tanière des loupiots, Rue des Pionniers-Allée F. Lapière (coté Silvange)
- Vendredi 7 février à 9h30 : Playmais à **SAINTE MARIE AUX CHÊNES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, 2B place François Mitterrand (près de la mairie)
- Lundi 24 février à 9h30 : Bricolage à **SAINTE MARIE AUX CHÊNES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, 2B place François Mitterrand (près de la mairie)
- Mardi 25 février à 9h30 : Moment musical à **VITRY SUR ORNE**, Centre socio culturel, rue Jean Jaurès
- Jeudi 27 février à 9h30 : Eveil corporel à **MOYEUVRE GRANDE**, Centre Social et Culturel l'Escale 3 place Leclerc (Froidcul)

MARS 2025

- Lundi 3 mars à 9h30 : Bricolage à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur
- Vendredi 7 mars à 9h15 : Eveil musical à **MOYEUVRE GRANDE**, Centre Social et Culturel l'Escale 3 place Leclerc (Froidcul)
- Mardi 11 mars à 9h30 : Jeux d'eau à **CLOUANGE**, Multi accueil Les Moussaillons, Z.A.C Bellefontaine, Rue du fil bleu
- Mercredi 12 mars à 9h30 : Jeux libres à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur
- Vendredi 14 mars à 9h30 : Contes à **MOYEUVRE GRANDE**, Bibliothèque, Place Fr. Mitterrand, rue de Gramont
- Mardi 18 mars à 9h30 : Kamishibai à **AMNEVILLE**, Médiathèque Jean Morette, 44 bis rue Clemenceau
- Jeudi 20 mars à 9h30 : Histoires et comptines, à **ROMBAS**, Médiathèque, 2 A Grand Rue
- Mardi 25 mars à 9h30 : Jeux d'eau à **MARANGE SILVANGE**, Multi Accueil la Tanière des loupiots, Rue des Pionniers-Allée F. Lapière (coté Silvange)
- Mercredi 26 mars à 9h30 : Pâte à modeler à **SAINTE MARIE AUX CHÊNES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, 2B place François Mitterrand (près de la mairie)
- Jeudi 27 mars à 9h30 : Eveil corporel à **MOYEUVRE GRANDE**, Centre Social et Culturel l'Escale 3 place Leclerc (Froidcul)

